

Élections étudiantes

Université Bourgogne Franche-Comté

Pourquoi voter ?



Pour élire les étudiants/doctorants qui te représenteront au Conseil d'administration et au Conseil académique. Il s'agit d'un scrutin de liste.

Comment composer une liste ?



Chaque liste de candidats est obligatoirement composée, alternativement :
- d'un candidat de l'université de Bourgogne, d'un candidat de l'université de Franche-Comté et d'un candidat d'un autre établissement membre, dans un ordre indifférent ;
- d'un candidat de chaque sexe.

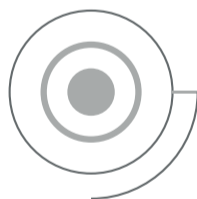
Chaque liste ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir.

Par qui êtes-vous représentés ?



Conseil d'administration

6 sièges à pourvoir pour le collège « étudiants et doctorants »
(6 titulaires et 6 suppléants)



Conseil académique

- **9 sièges à pourvoir pour le collège « étudiants »**
(9 titulaires et 9 suppléants)
- **6 sièges à pourvoir pour le collège « doctorants »**
(6 titulaires et 6 suppléants)

Etudiants de l'uB, de l'UFC, de l'UTBM, de l'ENSMM, d'AgroSup Dijon, de BSB, de l'ENSAM campus de Cluny, vous faites partie d'Université Bourgogne Franche-Comté. L'ensemble des universités et des écoles partage un projet commun pour la Formation, la Recherche, l'Innovation et la Vie étudiante.

Construire l'enseignement supérieur et la recherche de demain en Bourgogne-Franche-Comté et assurer sa visibilité, tel est l'enjeu d'Université Bourgogne Franche-Comté. Parce qu' UBFC porte de grands projets utiles pour l'avenir du territoire et de nos universités et de nos écoles, participez aux élections d'UBFC en votant le 15 mai 2018.

Soyez acteurs de votre avenir, faites entendre votre voix !